

MODIFICATIONS APPLICABLES À PARTIR DE LA SAISON 2026/2027

RÈGLEMENT PARTICULIER DES COUPES SENIORS

Mise en conformité suite à l'AG LFHF du 30.05.2026

Texte actuel	Nouveau texte proposé
<p>ARTICLE 2</p> <p>Cette coupe est ouverte aux Clubs affiliés au District Oise de Football disputant les championnats officiels organisés par la F.F.F., la Ligue des Hauts de France ou le District Oise de Football.</p> <p>Les clubs pouvant s'y engager directement sont ceux pour lesquels leur équipe fanion Seniors évoluent dans les championnats de niveau R1 à niveau D5 inclus. Dans ce cas, l'équipe engagée est l'équipe fanion Seniors du Club correspondant.</p> <p>Les clubs pour lesquels l'équipe fanion Seniors évolue du niveau Ligue 1 au niveau National 3 (N3) ne peuvent y inscrire leur équipe fanion. Par contre, toute équipe réserve de ces clubs évoluant du niveau R1 au niveau D5 peut y être inscrite. Si plusieurs équipes réserves réunissent ces conditions, c'est celle évoluant dans la plus haute division de championnat qui y représentera son club.</p> <p>Il est entendu qu'un club ne peut engager qu'une équipe pour une même saison.</p> <p>L'engagement est obligatoire pour les clubs disputant un championnat Fédéral ou Régional.</p> <p>Le tenant de la Coupe est engagé d'office et dispensé du droit d'engagement.</p> <p>Tout forfait général de l'équipe, engagée dans cette coupe, dans son championnat entraîne l'élimination en Coupe de l'Oise.</p>	<p>ARTICLE 2</p> <p>Cette coupe est ouverte aux Clubs affiliés au District Oise de Football disputant les championnats officiels organisés par la F.F.F., la Ligue des Hauts de France ou le District Oise de Football.</p> <p>Les clubs pouvant s'y engager directement sont ceux pour lesquels leur équipe fanion Seniors évoluent dans les championnats de niveau R1 à niveau D5 inclus. Dans ce cas, l'équipe engagée est l'équipe fanion Seniors du Club correspondant.</p> <p>Les clubs pour lesquels l'équipe fanion Seniors évolue du niveau Ligue 1 au niveau National 3 (N3) National 2 (N2) ne peuvent y inscrire leur équipe fanion. Par contre, toute équipe réserve de ces clubs évoluant du niveau R1 au niveau D5 peut y être inscrite. Si plusieurs équipes réserves réunissent ces conditions, c'est celle évoluant dans la plus haute division de championnat qui y représentera son club.</p> <p>Il est entendu qu'un club ne peut engager qu'une équipe pour une même saison.</p> <p>L'engagement est obligatoire pour les clubs disputant un championnat Fédéral ou Régional.</p> <p>Le tenant de la Coupe est engagé d'office et dispensé du droit d'engagement.</p> <p>Tout forfait général de l'équipe, engagée dans cette coupe, dans son championnat entraîne l'élimination en Coupe de l'Oise.</p>